



# SOPRAGGLO

## ESCLES

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001096859		1ere Gachée : 07:25 (1) Quantité : 6.00 m3		Date : 25/02/2026 012602248490		Zone : ZONE 04	
Client : HENRIET SA HENRIET GABR		Chantier : NEUVILLE F NEUVILLE FERRIER		Réf. commande(2) :		Véhicule : FF122NQ SOP08	
52 RUE DE LA BETHUNE		CHEMIN DU BOIS HATREL		Chauffeur : JORDY YUNG		Transport :	
76270 ST MARTIN L HORTIER		76270 NEUVILLE FERRIERE				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT réelle	DEPART debut	RETOUR fin	ATTENTE chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : 6.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 6.00 m3	XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
08:30				00:00			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
S800	BPS NF EN 206 A2/CN		X0 (F)	1.00 %	S1 (10 à 40 mm)	12.5	
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF			Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 210	Résistance caractéristique(4) C 16/20		
Appellation commerciale : C16/20 X0(F) D12 S1 II 42			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 6°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non